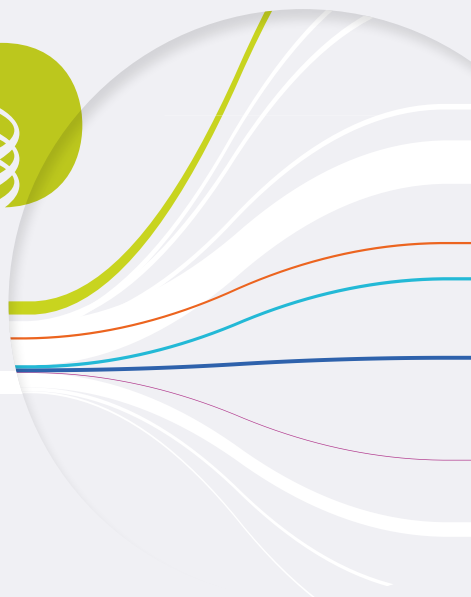


Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2024

2024





Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2024

La présente œuvre est publiée sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. L'utilisateur est libre de reproduire, distribuer, adapter, traduire et représenter ou exécuter en public la présente publication, y compris à des fins commerciales, sans autorisation expresse, pour autant que l'OMPI soit mentionnée en tant que source et que toute modification apportée au contenu original soit clairement indiquée.

Citation suggérée : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 2024 : *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres 2024*. Genève: OMPI. DOI: [Identifiant d'objet numérique : 10.34667/tind.57724](https://doi.org/10.34667/tind.57724)

Les adaptations, traductions et œuvres dérivées ne peuvent en aucun cas arborer l'emblème ou le logo officiel de l'OMPI, sauf si elles ont été approuvées et validées par l'OMPI. Pour toute demande d'autorisation, veuillez nous contacter par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI.

Pour toute œuvre dérivée, veuillez ajouter la mention ci-après : "Le Secrétariat de l'OMPI décline toute responsabilité concernant la modification ou la traduction du contenu original."

Lorsque le contenu publié par l'OMPI comprend des images, des graphiques, des marques ou des logos appartenant à un tiers, l'utilisateur de ce contenu est seul responsable de l'obtention des droits auprès du ou des titulaires des droits.

Pour voir un exemplaire de cette licence, veuillez consulter l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Tout litige découlant de la présente licence qui ne peut pas être réglé à l'amiable sera soumis à l'arbitrage, conformément au règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en vigueur. Toute sentence rendue à l'issue d'un arbitrage s'impose aux Parties et règle définitivement leur différend.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMPI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des États membres ou du Secrétariat de l'OMPI.

La mention d'entreprises particulières ou de produits de certains fabricants n'implique pas que l'OMPI les approuve ou les recommande de préférence à d'autres entreprises ou produits analogues qui ne sont pas mentionnés.

Couverture : WIPO

Publication OMPI n° 943FR/24

© OMPI, 2024

Première publication : 2024

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
P.O. Box 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

ISBN : 978-92-805-3706-2
(version imprimée)

ISBN : 978-92-805-3707-9 (version en ligne)

Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Table des matières

Introduction 5

Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur 7

1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2023 7
2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2023 8
3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2023 9

Brevets et modèles d'utilité 11

4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2023 11
5. Demandes de brevet de résidents pour les 10 principales origines, 2023 12
6. Demandes de brevet de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023 13
7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2023 14
8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2020-2022 15
9. Demandes de modèle d'utilité de résidents pour les 10 principales origines, 2023 16
10. Demandes de modèle d'utilité de résidents pour certains pays d'origine à faible revenu ou à revenu intermédiaire, 2023 17

Marques 18

11. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2023 18
12. Nombre de classes indiquées dans les demandes de résidents pour les 10 principales origines, 2023 19
13. Nombre de classes indiquées dans les demandes de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023 20
14. Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2023 22

15. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2023	23
---	----

Dessins et modèles industriels **24**

16. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2023	24
17. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents pour les 10 principales origines, 2023	26
18. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023	27
19. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour certaines origines, 2023	28
20. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des principales origines sélectionnées, 2023	29

Indications géographiques **31**

21. Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2023	31
22. Répartition des indications géographiques en vigueur par source pour certaines administrations nationales et régionales, 2023	32
23. Indications géographiques en vigueur par catégorie de produit, 2023	33

Tableaux statistiques **34**

Demands par origine, 2023	34
Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2023	39

Ressources statistiques **41**

Glossaire **42**

Introduction

L'édition 2024 de la publication intitulée *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres* de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) donne une vue d'ensemble de l'activité en matière de propriété intellectuelle fondée sur les données statistiques complètes les plus récentes. Les chiffres présentés sont tirés de l'édition 2024 de la publication plus détaillée de l'OMPI intitulée *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle*.

La publication *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres* sert d'aide-mémoire et porte sur cinq catégories de titres de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques. Elle est principalement axée sur les données relatives aux demandes car il s'agit du critère le plus souvent utilisé pour mesurer l'activité en matière de propriété intellectuelle. Les données relatives aux marques font état du nombre de classes, c'est-à-dire du nombre de classes indiquées dans les demandes. Cela permet une meilleure comparaison de l'activité internationale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques dans l'ensemble des offices et pour l'ensemble des origines, car les demandes déposées dans certains ressorts juridiques peuvent indiquer plusieurs classes de produits et services alors que dans d'autres, chaque classe doit faire l'objet d'une demande distincte. De même, les données relatives aux dessins et modèles industriels font état du nombre de dessins et modèles, c'est-à-dire du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes.

Sauf indication contraire, toutes les données se réfèrent à l'activité au cours de l'année civile 2023. La croissance s'entend de la croissance annuelle, à savoir la différence entre 2022 et 2023.

Veuillez noter que les données étant complétées et actualisées en permanence, les chiffres indiqués dans cette publication peuvent différer des chiffres précédemment publiés et des données figurant sur les pages Web de l'OMPI. Contrairement aux éditions précédentes, la publication de cette année met davantage l'accent sur les données concernant l'origine, par rapport aux données concernant les offices, pour un grand nombre de ses indicateurs.

Contrairement aux éditions précédentes, la publication de cette année met davantage l'accent sur les données concernant l'origine, par rapport aux données concernant les offices, pour un grand nombre de ses indicateurs.

Pour une étude plus détaillée des statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI ou des offices nationaux, veuillez consulter les pages suivantes du site Internet :

Statistiques de propriété intellectuelle : www.wipo.int/ipstats/fr

Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle : www.wipo.int/wipi

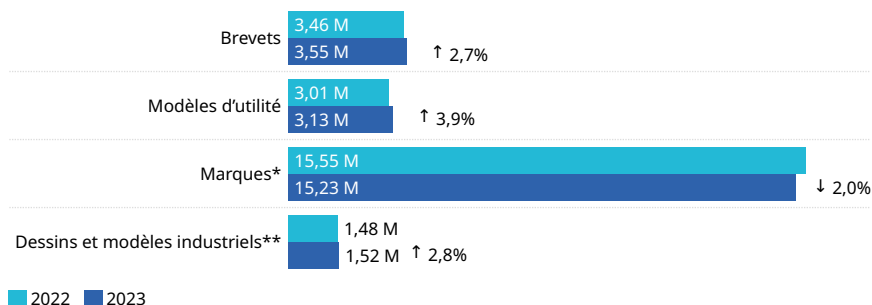
Coordonnées : Département de l'économie et de l'analyse de données.

Mél. : ipstats.mail@wipo.int

Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur

Les dépôts de demandes de brevet, de modèle d'utilité et d'enregistrement de dessins et modèles industriels ont augmenté en 2023, tandis que les demandes d'enregistrement de marques ont diminué

1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2023



Notes : * renvoie au nombre de classes – nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

** renvoie au nombre de dessins et modèles – nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

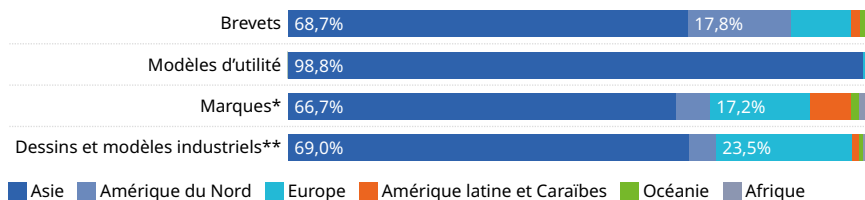
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Les dépôts de demandes de brevet dans le monde ont augmenté de 2,7% en 2023, accompagnés d'une croissance de 3,9% des demandes de modèle d'utilité – une forme particulière de droit de brevet. Plus précisément, les dépôts de demandes de brevet dans le monde ont atteint 3,6 millions, tandis que les demandes de modèles d'utilité se sont élevées à 3,1 millions. Les demandes d'enregistrement de marques se sont élevées à 15,2 millions, soit une baisse de 2% par rapport à 2022, une baisse toutefois beaucoup moins prononcée que

l'année précédente. Les dépôts de dessins et modèles industriels ont connu un rebond après la baisse enregistrée en 2022, augmentant de 2,8% pour atteindre 1,5 million en 2023.

Les offices situés en Asie ont continué de représenter au moins deux tiers de l'ensemble des demandes de protection pour quatre titres de propriété intellectuelle

2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2023



Notes : *renvoie au nombre de classes - nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

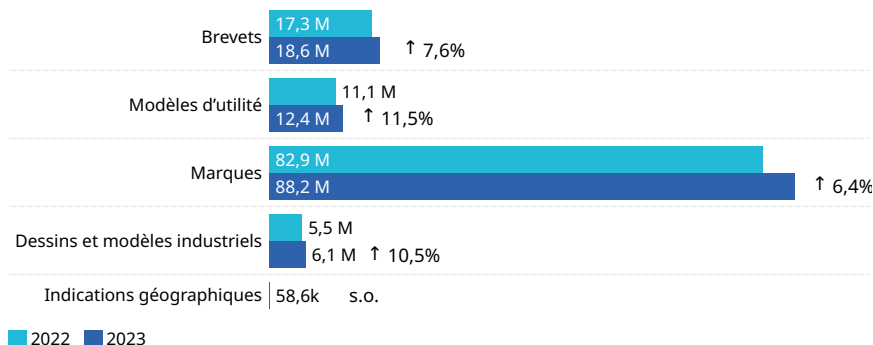
** renvoie au nombre de dessins et modèles - nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024. Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Les offices situés en Asie ont continué de représenter environ 70% du nombre total de demandes déposées dans le monde pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels, et comptent pour la quasi-totalité de l'activité mondiale de dépôt des demandes d'enregistrement de modèles d'utilité. Au cours de la dernière décennie, la part de l'Asie dans le nombre total de demandes déposées dans le monde pour ces quatre titres de propriété intellectuelle a considérablement augmenté. Par exemple, la part de l'Asie dans le nombre total de demandes de brevet déposées dans le monde est passée de 58,4% en 2013 à 68,7% en 2023. En Asie, les demandes de titres sont fortement concentrées au sein des offices de la Chine, du Japon et de la République de Corée. Par exemple, dans le cas des brevets, ces trois offices représentaient à eux seuls une part combinée de 91,1% de tous les dépôts asiatiques pour ce droit de propriété intellectuelle en 2023.

À l'échelle mondiale, le nombre de brevets, de modèles d'utilité, de marques et de dessins et modèles industriels en vigueur a augmenté en 2023

3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2023



Note : s.o. signifie que ces données ne sont pas disponibles.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

L'année 2023 a vu une augmentation de 7,6% du nombre de brevets en vigueur dans le monde, ce qui porte le nombre total de ces brevets à environ 18,6 millions. La Chine totalisait le nombre le plus élevé de brevets en vigueur, à savoir cinq millions, suivie des États-Unis d'Amérique, avec 3,5 millions, et du Japon, avec 2,1 millions. L'année 2023 a vu une augmentation de 7,6% du nombre de brevets en vigueur dans le monde, ce qui porte le nombre total de ces brevets à environ 18,6 millions. La Chine totalisait le nombre le plus élevé de brevets en vigueur, à savoir cinq millions, suivie des États-Unis d'Amérique, avec 3,5 millions, et du Japon, avec 2,1 millions.

Selon les estimations, 88,2 millions de demandes d'enregistrement de marques étaient en vigueur en 2023, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2022. Il est impressionnant de constater que l'office de la Chine représentait plus de la moitié (46,1 millions) de tous les enregistrements en vigueur, suivi par les offices de l'Inde et des États-Unis d'Amérique, qui ont enregistré chacun environ 3,2 millions d'enregistrements.

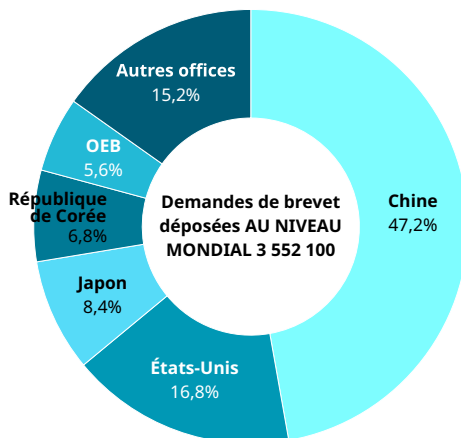
En 2023, on comptait près de 6,1 millions de dessins et modèles industriels en vigueur dans le monde, soit une augmentation annuelle de 10,5%. L'office de la Chine totalisait le nombre le plus élevé de dessins et modèles industriels en vigueur, avec 3,2 millions, suivi des offices des États-Unis d'Amérique (424 718) et de la République de Corée (414 117).

Selon les données fournies à l'OMPI par 86 administrations nationales ou régionales, on estime à 58 600 le nombre d'indications géographiques protégées en 2023. Il convient de noter que ce total recouvre inévitablement un double comptage, puisque les indications géographiques en vigueur dans le cadre d'accords bilatéraux, plurilatéraux ou multilatéraux peuvent éventuellement être incluses à plusieurs reprises. Si l'on exclut les indications géographiques en vigueur dans le cadre de divers accords internationaux, environ 23 400 indications géographiques étaient en vigueur en 2023.

Brevets et modèles d'utilité

La part combinée des cinq principaux offices a représenté environ 85% du total mondial

4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2023



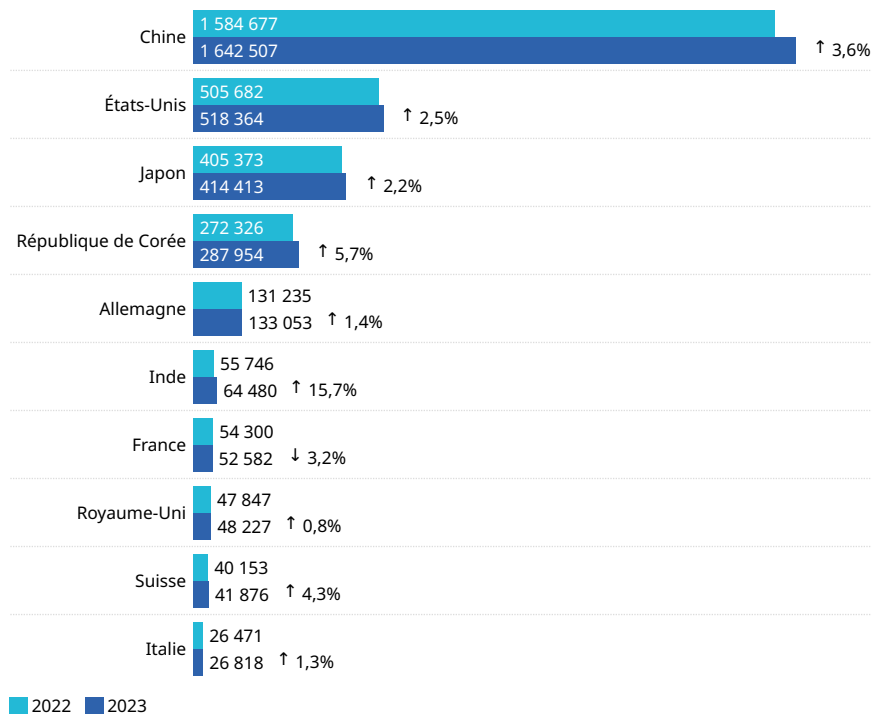
Note : L'OEB est l'Office européen des brevets.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Ensemble, les cinq principaux offices représentaient environ 85% du total mondial en 2023, à savoir quatre points de pourcentage de plus que leur part combinée en 2013, une décennie plus tôt. Cette évolution est uniquement due à la croissance exceptionnelle des dépôts en Chine. La part de la Chine dans le total mondial est passée de 32,2% en 2013 à 47,2% en 2023. En raison de la croissance des dépôts de la Chine, tous les autres offices parmi les cinq premiers ont vu leur part diminuer au cours de la même période. Ainsi, la part détenue par les États-Unis d'Amérique est passée de 22,3% à 16,8% au cours de la dernière décennie.

Le nombre de demandes de brevet déposées dans le monde par des résidents de l'Inde a augmenté de 15,7% en 2023

5. Demandes de brevet de résidents pour les 10 principales origines, 2023

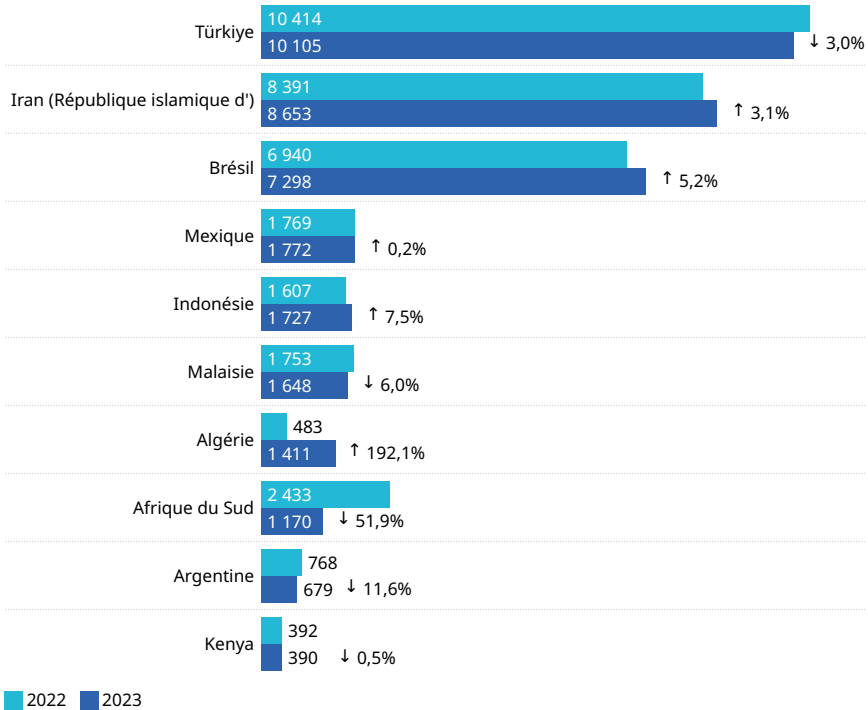


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Les déposants domiciliés dans neuf des 10 principales origines ont déposé en 2023 plus de demandes de brevet qu'en 2022. Les déposants établis en Inde ont enregistré une augmentation remarquable de 15,7% des demandes de brevet déposées dans le monde, marquant ainsi leur cinquième année consécutive de croissance à deux chiffres, principalement grâce aux dépôts effectués par des résidents en Inde. Les demandes de déposants domiciliés en République de Corée (+5,7%), en Suisse (+4,3%) et en Chine (+3,6%) ont affiché une croissance prononcée en 2023. Pour les déposants établis en Chine, l'augmentation des dépôts effectués par des résidents a été le principal moteur de la croissance globale, tandis que pour ceux établis en Suisse, cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à l'étranger. S'agissant de la République de Corée, la croissance des dépôts émanant de résidents et des dépôts à l'étranger a contribué à l'augmentation globale.

Les résidents de la Türkiye ont déposé plus de 10 000 demandes de brevet dans le monde en 2023

6. Demandes de brevet de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023

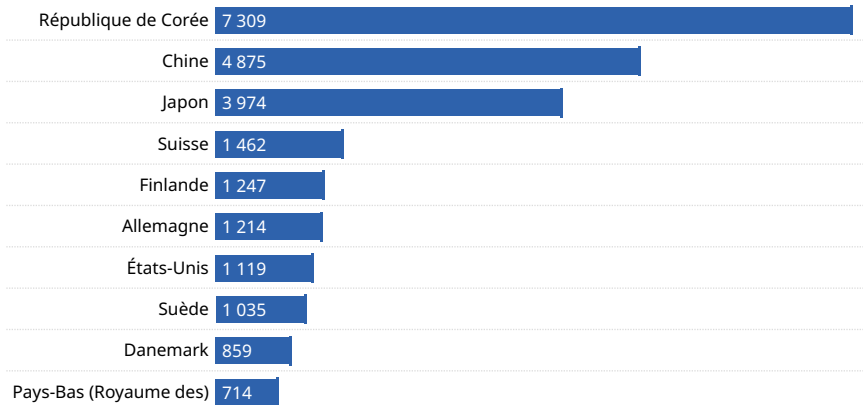


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Un examen approfondi de certains pays d'origine à revenu intermédiaire montre que les déposants établis au Brésil (7 298), en Iran (République islamique d') (8 653) et en Türkiye (10 105) ont déposé un nombre substantiel de demandes en 2023. La majorité de ces demandes ont été déposées par des résidents dans leurs pays d'origine respectifs – de 98,3% pour l'Iran (République islamique d') à 68,1% pour le Brésil. Pour les déposants de la plupart des origines indiquées dans le graphique ci-dessus, à l'exception de la Malaisie, du Mexique et de l'Afrique du Sud, les dépôts émanant de résidents représentaient plus de deux tiers du nombre total de leurs dépôts mondiaux, ce qui traduit l'importance accordée par les déposants à la protection par brevet sur leurs marchés nationaux. Pour le nombre de demandes de brevet déposées par des résidents de toutes les autres origines (le cas échéant), voir le tableau statistique 1.

La Finlande a dépassé l'Allemagne pour se classer parmi les cinq principales origines comptant le plus grand nombre de demandes de brevet de résidents par rapport au PIB en 2023

7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2023



Demands de brevet de résidents par unité de PIB (par tranche de 100 milliards de dollars É.-U.)

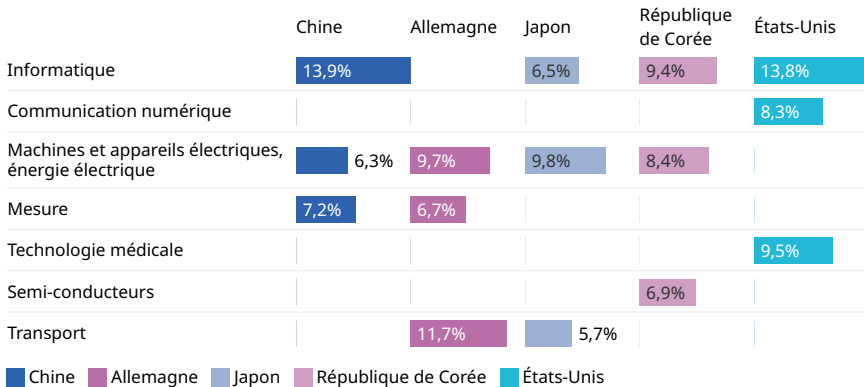
Notes : Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2021. Les 10 principales origines ont été incluses si elles avaient un PIB supérieur à 25 milliards de dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat et comptaient plus de 100 demandes de brevet déposées par des résidents.

Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2024.

En 2023, les déposants de demandes de brevet établis en République de Corée sont restés les déposants les plus actifs par rapport au PIB, avec 7 309 demandes de résidents enregistrées pour chaque tranche de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB. Le ratio dépôts de demandes de brevet/PIB de ce pays est bien supérieur à celui de la Chine, qui occupe la deuxième place (4 875). Viennent ensuite le Japon (3 974), la Suisse (1 462) et la Finlande (1 247). Pour la première fois, l'Allemagne a quitté en 2023 le classement des cinq premiers pour être remplacée par la Finlande. L'Allemagne (1 214), les États-Unis d'Amérique (1 119), la Suède (1 035), le Danemark (859) et le Royaume des Pays-Bas (714) complètent les dix principales origines.

Dans quels domaines technologiques les déposants de chacune des cinq principales origines soumettent-ils le plus grand nombre de demandes ?

8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2020-2022

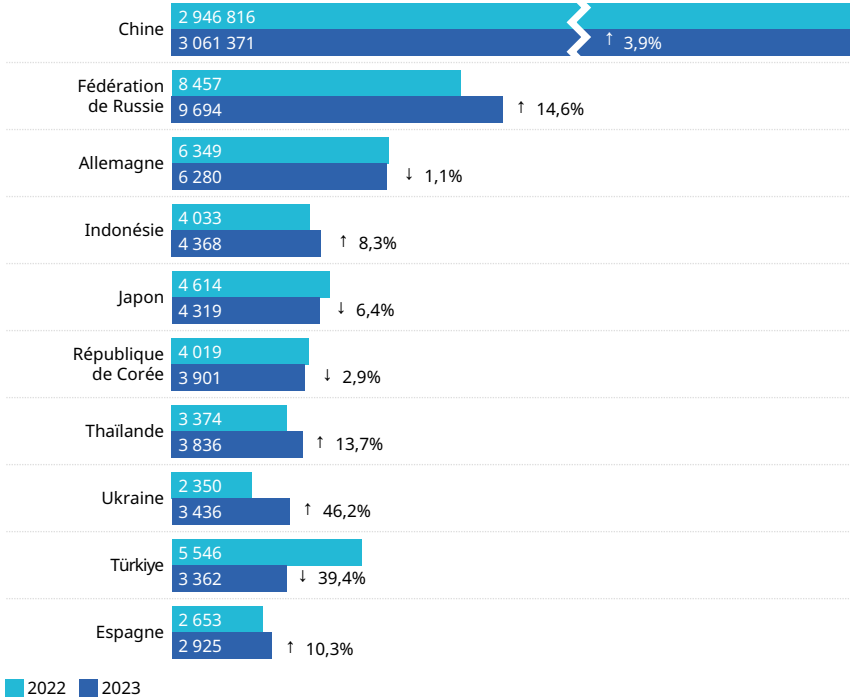


Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Base de données PATSTAT de l'OEB, août 2024.

Parmi les cinq principales origines au cours de la période 2020-2022, les déposants établis en Chine (13,9% de toutes les demandes publiées), en République de Corée (9,4%) et aux États-Unis d'Amérique (13,8%) ont déposé le plus grand nombre de demandes dans le domaine de l'informatique, tandis que les déposants domiciliés au Japon (9,8%) ont déposé principalement des demandes dans le domaine des machines électriques et que ceux d'Allemagne (11,7%) ont montré une préférence pour les transports.

Les déposants résidant en Chine ont déposé plus de trois millions de demandes de modèle d'utilité en 2023

9. Demandes de modèle d'utilité de résidents pour les 10 principales origines, 2023



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

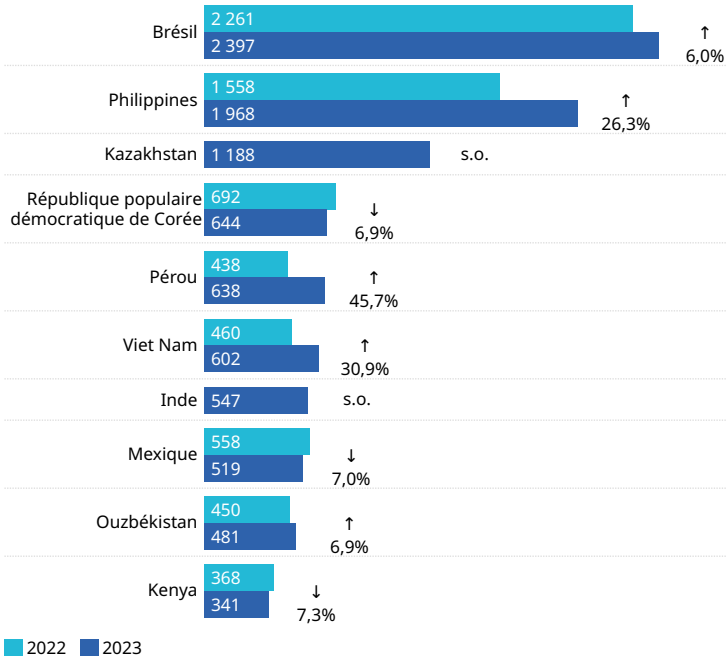
Un modèle d'utilité est une forme particulière de droit de brevet. Les exigences qui y sont liées sont moins strictes que pour un brevet et sa durée de protection est moins longue. Les modèles d'utilité ne sont pas protégés dans tous les ressorts juridiques.

Les demandes de modèle d'utilité ont augmenté de 3,9% en 2023, marquant ainsi une deuxième année consécutive de croissance. Le nombre total de demandes de modèle d'utilité déposées dans le monde s'est élevé à 3,1 millions. Les déposants résidant en Chine ont déposé la grande majorité de ces demandes, avec plus de trois millions de demandes en 2023, suivis des déposants de la Fédération de Russie (9 694), de l'Allemagne (6 280), de l'Indonésie (4 368) et du Japon (4 319). Parmi les 10 principales origines, la

Fédération de Russie (+14,6%), l'Espagne (+10,3%), la Thaïlande (+13,7%) et l'Ukraine (+46,2%) ont affiché une croissance à deux chiffres en 2023.

Les résidents domiciliés au Brésil ont déposé quelque 2400 demandes de modèle d'utilité en 2023

10. Demandes de modèle d'utilité de résidents pour certains pays d'origine à faible revenu ou à revenu intermédiaire, 2023



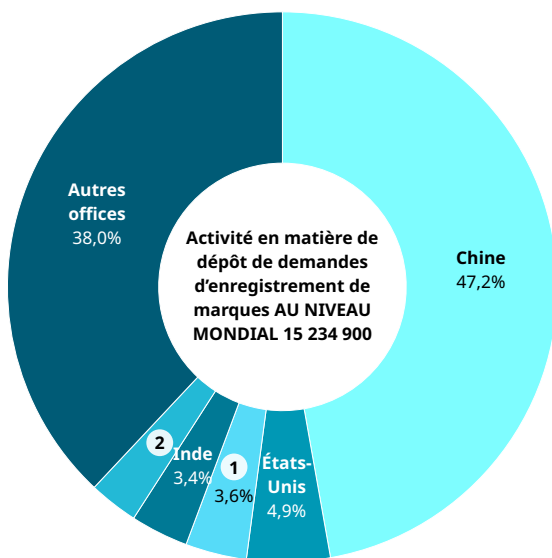
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

La figure ci-dessus indique le nombre de demandes de modèle d'utilité déposées dans le monde par des déposants domiciliés dans certains pays d'origine à faible revenu ou à revenu intermédiaire en 2023. Les résidents du Brésil (2 397), des Philippines (1 968) et du Kazakhstan (1 188) ont déposé un nombre substantiel de demandes en 2023. Les demandes déposées par les résidents du Pérou (+45,7%) et du Viet Nam (+30,9%) ont connu une croissance annuelle solide, bien que partant d'un niveau peu élevé. Pour le nombre de demandes de modèle d'utilité déposées par toutes les autres origines (le cas échéant), voir le tableau statistique 1.

Marques

Soixante-deux pour cent de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques étaient concentrés dans cinq offices en 2023, soit une nette augmentation par rapport aux 45% de demandes déposées auprès des cinq principaux offices une décennie plus tôt, en 2013.

11. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2023



1 Fédération de Russie 2 EUIPO

Note : l'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

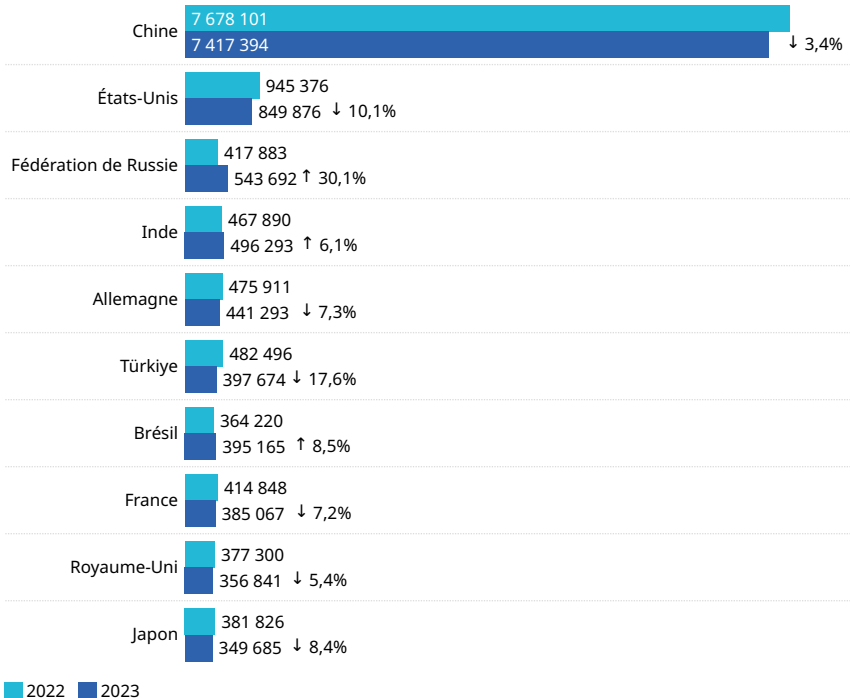
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

En 2023, une part combinée de 62% de l'activité totale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques (déterminée en fonction du nombre total de classes indiquées dans les demandes) était concentrée dans les cinq principaux offices. Près de la moitié (47,2%) de tous les dépôts de demandes

d'enregistrement de marques dans le monde ont été effectués auprès de l'office de la Chine, la grande majorité d'entre eux provenant de résidents chinois déposant leurs demandes en Chine. Aucun des quatre autres principaux offices ne représentait plus de 5% du total mondial.

Les demandes d'enregistrement de marques par des déposants établis en Fédération de Russie ont sensiblement augmenté en 2023, à hauteur de 30,1%, mais cette croissance était uniquement due à une augmentation du nombre de dépôts nationaux

12. Nombre de classes indiquées dans les demandes de résidents pour les 10 principales origines, 2023



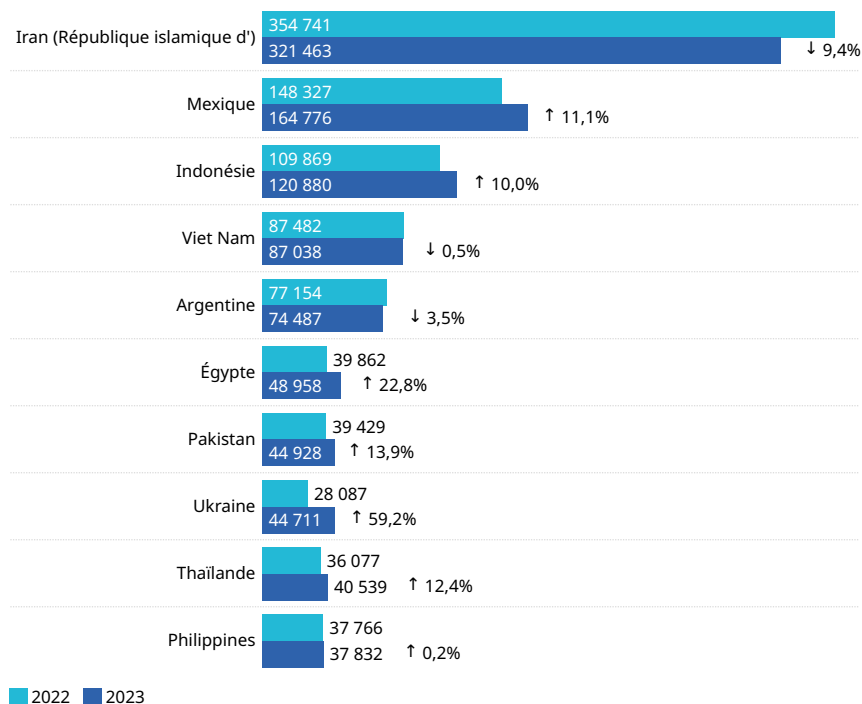
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

La plus forte activité de dépôt a été enregistrée par des déposants établis en Chine, dont le nombre combiné de classes dans les demandes nationales et étrangères s'élevait à environ 7,4 millions ; suivis des déposants des États-Unis d'Amérique (849 876), de ceux de la Fédération de Russie (543 692) et des déposants de l'Inde (496 293) et de l'Allemagne (441 293).

Sept des 10 principales origines ont connu une diminution de leur activité de dépôt en 2023 par rapport à l'année précédente. Les plus fortes diminutions ont été enregistrées par les déposants domiciliés au Japon (-8,4%), en Türkiye (-17,6%) et aux États-Unis d'Amérique (-10,1%). En revanche, les déposants établis au Brésil (+8,5%), en Inde (+6,1%) et en Fédération de Russie (+30,1%) ont enregistré une croissance annuelle. En ce qui concerne l'Inde, la croissance était due à l'augmentation des demandes déposées par des résidents et des dépôts à l'étranger, tandis que pour le Brésil et la Fédération de Russie, la croissance globale était uniquement due à l'augmentation des dépôts émanant de résidents.

Les déposants établis dans certains pays d'origine à revenu intermédiaire – l'Iran (République islamique d'), le Mexique, l'Indonésie, le Viet Nam et l'Argentine – ont enregistré un nombre relativement élevé de demandes d'enregistrement de marques en 2023

13. Nombre de classes indiquées dans les demandes de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023



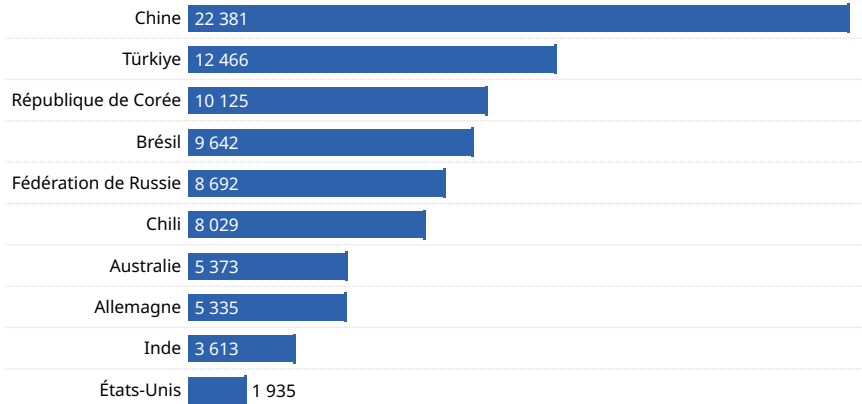
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

La figure ci-dessus indique le nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées dans le monde par des déposants domiciliés dans certains pays à revenu intermédiaire en 2023. En 2023, huit des 20 premières origines étaient des pays à revenu intermédiaire. Il s'agissait notamment de l'Iran (République islamique d') (321 463), du Mexique (164 776), de l'Indonésie (120 880) et du Viet Nam (87 038). En outre, plusieurs pays d'origine à revenu intermédiaire, à savoir l'Argentine (74 487), l'Égypte (48 958), le Pakistan (44 928) et l'Ukraine (44 711), ont enregistré des volumes de demandes d'enregistrement de marques relativement élevés en nombre de classes. Parmi les dix origines sélectionnées au sein du groupe des pays à revenu intermédiaire, les taux de croissance annuels observés pour les déposants établis en Égypte (+22,8%) et en Ukraine (+59,2%) étaient particulièrement remarquables. À l'inverse, les déposants domiciliés en Iran (République islamique d') ont connu un déclin annuel marqué (-9,4 %).

Pour les déposants de l'Égypte (3,2 %), de l'Indonésie (2,5 %), de l'Iran (République islamique d') (0,7%), du Pakistan (3,1 %) et des Philippines (3 %), moins de 5% du nombre total des demandes étaient destinés à l'étranger, preuve de l'importance accordée par les déposants à la protection des marques sur leur marché national. Pour le nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques pour chaque origine (le cas échéant), voir le tableau statistique 1.

La Chine, la République de Corée et la Türkiye ont enregistré des résultats solides au regard du nombre de demandes d'enregistrement par unité de PIB

14. Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2023



Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB

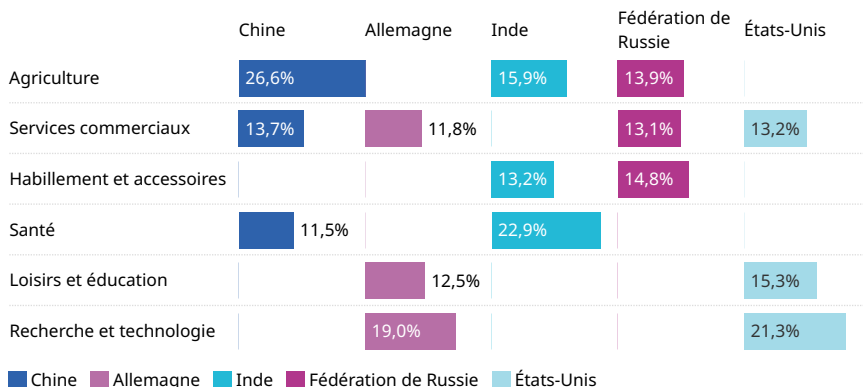
Notes : Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2021. Les 10 origines sélectionnées ont été incluses si elles avaient un PIB supérieur à 575 milliards de dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat et comptaient au moins 46 000 classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents.

Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2024.

Le calcul du nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB permet de comparer les dépôts de demandes d'enregistrement de marques dans des pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou multiclassées) et des économies d'importance variable. Selon ce critère, de petits pays comme la République de Corée et la Türkiye occupent un rang plus élevé que certains grands pays pour lesquels le nombre de classes est plus élevé en termes absolus, comme l'Inde et les États-Unis d'Amérique.

Dans quels secteurs d'activité les déposants des principales origines ont-ils le plus cherché à obtenir la protection de leur marque ?

15. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2023



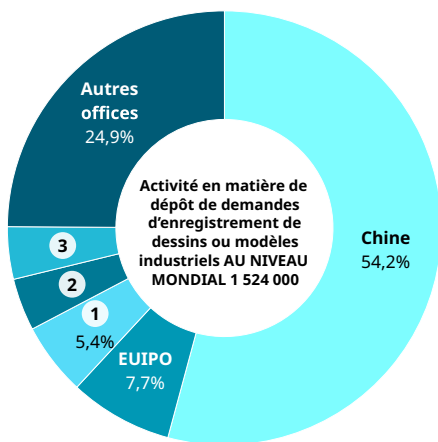
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

En utilisant la classification de Nice, il est possible de répartir les demandes d'enregistrement de marques en 10 secteurs d'activité. La figure ci-dessus indique les trois principaux secteurs d'activité pour les cinq principales origines affichant la plus forte activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques en 2023. Il convient de noter que les secteurs de la recherche et de la technologie, des loisirs et de l'éducation et des services commerciaux figurent parmi les trois secteurs attirant le plus grand nombre de demandes d'enregistrement de marques en provenance de déposants domiciliés en Allemagne et aux États-Unis d'Amérique. L'agriculture était le principal secteur d'activité pour la Chine et arrivait en deuxième position pour l'Inde et la Fédération de Russie. Outre l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, les services commerciaux figuraient également parmi les principaux secteurs d'activité pour les déposants établis en Chine. Le secteur de la santé était en tête pour les déposants établis en Inde, tandis que le secteur des vêtements et des accessoires était le plus prisé des déposants établis en Fédération de Russie.

Dessins et modèles industriels

En 2023, plus de la moitié (54,2%) des demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels déposées dans le monde l'auront été en Chine

16. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2023



1 Royaume-Uni 2 États-Unis 3 République de Corée

Note : l'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

L'OMPI utilise le nombre de dessins ou modèles dans les demandes pour mesurer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrements de dessins ou modèles industriels ; en d'autres termes, elle comptabilise non seulement le nombre de demandes, mais également le nombre de dessins ou modèles dans les demandes. Le nombre de dessins et modèles est le meilleur outil pour comparer l'activité de dépôt dans l'ensemble des offices de propriété intellectuelle, car certains offices autorisent plusieurs dessins ou modèles

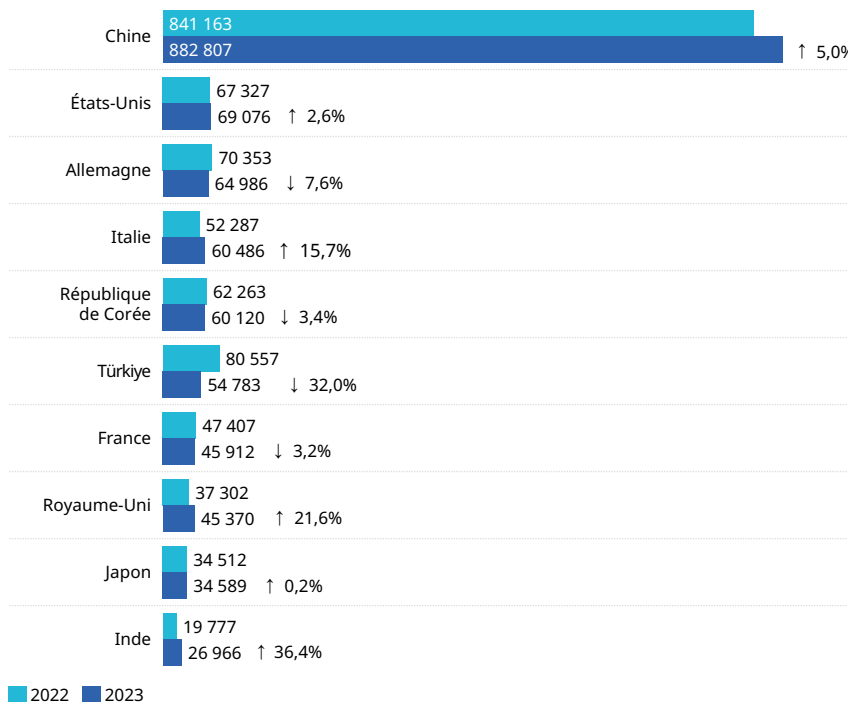
dans une seule et même demande alors que d'autres autorisent un seul dessin ou modèle.

En 2023, quelque 1,2 million de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels ont été déposées dans le monde. Selon les estimations, environ 1,5 million de dessins et modèles figuraient dans ces demandes, soit une augmentation de 2,8% par rapport à 2022.

Trois quarts (75,1%) de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels (déterminée sur la base du nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes) ont été enregistrés dans les cinq principaux offices en 2023. L'office de la Chine a enregistré à lui seul 54,2% du total mondial, principalement en raison des dépôts effectués par des résidents chinois. L'EUIPO (7,7%) et l'office du Royaume-Uni (5,4%) ont reçu les deuxième et troisième parts les plus importantes de l'activité totale en matière de dépôt. Les autres offices figurant sur la liste des cinq premiers sont ceux des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée, chacun représentant 3,9% du total.

Le nombre de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles déposées par des déposants de l'Inde et du Royaume-Uni a fait un bond en 2023

17. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents pour les 10 principales origines, 2023



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

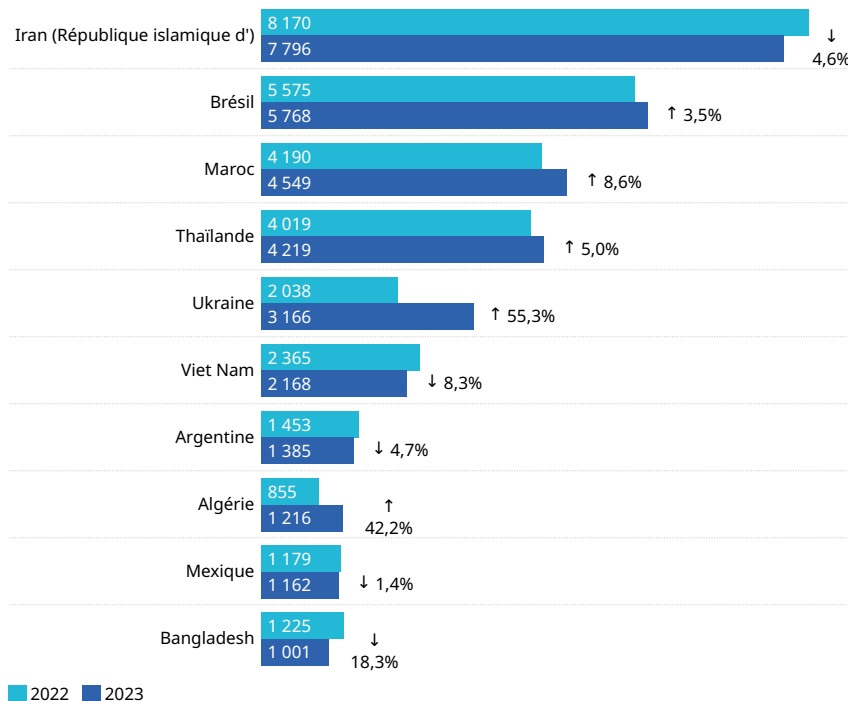
Avec 882 807 dessins et modèles contenus dans les demandes, les déposants résidant en Chine ont été les plus actifs au monde pour ce qui est du nombre de dessins et modèles en 2023. Ils étaient suivis par les déposants des États-Unis d'Amérique (69 076), d'Allemagne (64 986), d'Italie (60 486) et de République de Corée (60 120). Ensemble, ces cinq pays d'origine ont été à l'origine d'environ trois quarts (74,6%) de l'activité mondiale en 2023. Depuis 10 ans, principalement sous l'impulsion de la croissance rapide du nombre de demandes de déposants de la Chine, la part combinée des cinq principales origines a augmenté de 3,6 points de pourcentage.

Parmi les cinq principaux pays d'origine, l'Italie (+15,7%) a enregistré la croissance la plus rapide du nombre de dépôts en 2023, suivie de la Chine

(+5%) et des États-Unis d'Amérique (+2,6%). En revanche, l'Allemagne (-7,6%) et la République de Corée (-3,4%) ont enregistré un recul. La croissance à deux chiffres en Italie est due à une forte augmentation des dépôts émanant de résidents, tandis que la croissance notable des dépôts émanant de l'étranger est à l'origine de la croissance globale aux États-Unis d'Amérique. Parmi les 10 principales origines, l'Inde (+36,4%) et le Royaume-Uni (+21,6%) ont connu une croissance remarquable de leur activité de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins et modèles.

Parmi les déposants établis dans certains pays d'origine à revenu intermédiaire, ceux qui sont domiciliés en Iran (République islamique d'), au Brésil, au Maroc, en Thaïlande et en Ukraine ont déposé un nombre relativement élevé de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles en 2023

18. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents pour certains pays d'origine à revenu intermédiaire, 2023

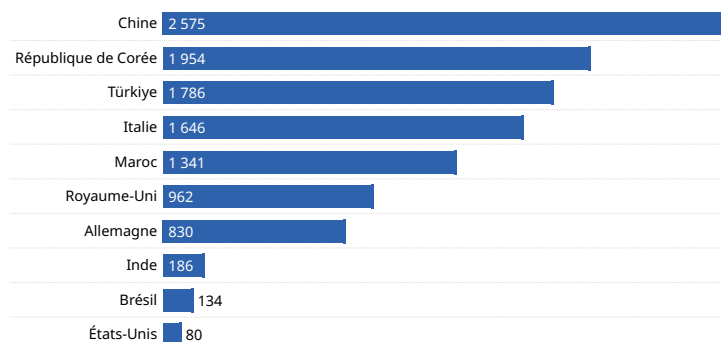


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

La figure ci-dessus indique le nombre total de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées dans le monde par des déposants domiciliés dans certains pays d'origine à revenu intermédiaire en 2023. Les déposants établis dans certains pays d'origine à revenu intermédiaire, à savoir l'Iran (République islamique d') (7 796), le Brésil (5 768), le Maroc (4 549), la Thaïlande (4 219) et l'Ukraine (3 166), ont enregistré des volumes de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles relativement élevés en nombre de dessins ou modèles dans les demandes. Parmi les pays d'origine sélectionnés au sein du groupe des pays à revenu intermédiaire, les taux de croissance annuels observés pour les déposants établis en Algérie (+42,2%) et en Ukraine (+55,3%) étaient particulièrement remarquables. À l'inverse, les déposants domiciliés au Bangladesh ont connu un déclin annuel marqué (-18,3%). Pour le nombre de dessins et modèles dans les demandes pour chaque origine (le cas échéant), voir le tableau statistique 1.

En 2023, la Chine a conservé sa position de pays ayant le plus grand nombre de dessins ou modèles par rapport à son PIB

19. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour certaines origines, 2023



Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes de résidents par tranche de 100 milliards de dollars É.-U.

Notes : Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. constants à parité de pouvoir d'achat en 2021. Les origines ont été choisies à partir de la liste des principales origines en termes de nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes, et en fonction de la disponibilité des données sur le PIB.

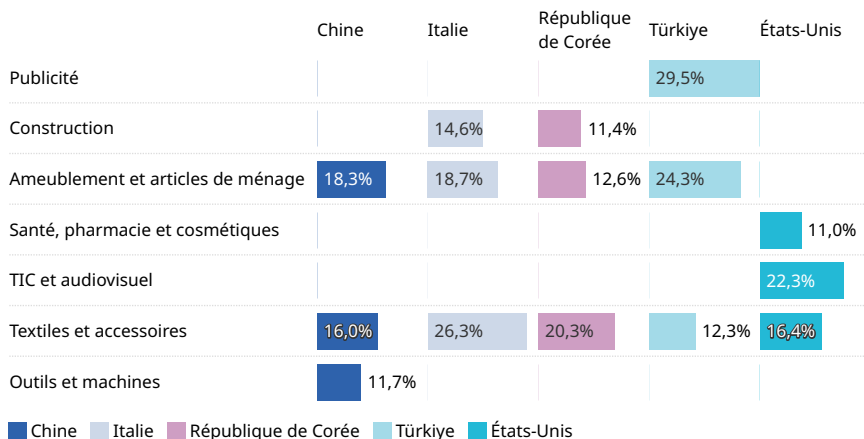
Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2024.

Le calcul du nombre de dessins ou modèles par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB nous permet de comparer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels par les résidents

de pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou multiclassées) et des économies d'importance variable. En 2023, la Chine a continué d'enregistrer le nombre le plus élevé de dessins et modèles contenus dans des demandes émanant de résidents par tranche de 100 milliards de dollars É.-U., avec un ratio de 2 575. Elle était suivie de la République de Corée (1 954), de la Türkiye (1 786), de l'Italie (1 646) et du Maroc (1 341). En revanche, le Brésil (134), l'Inde (186) et les États-Unis d'Amérique (80) ont enregistré des ratios nettement inférieurs.

Quels secteurs d'activité ont attiré le plus grand nombre de déposants de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles dans les principaux pays d'origine ?

20. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des principales origines sélectionnées, 2023



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

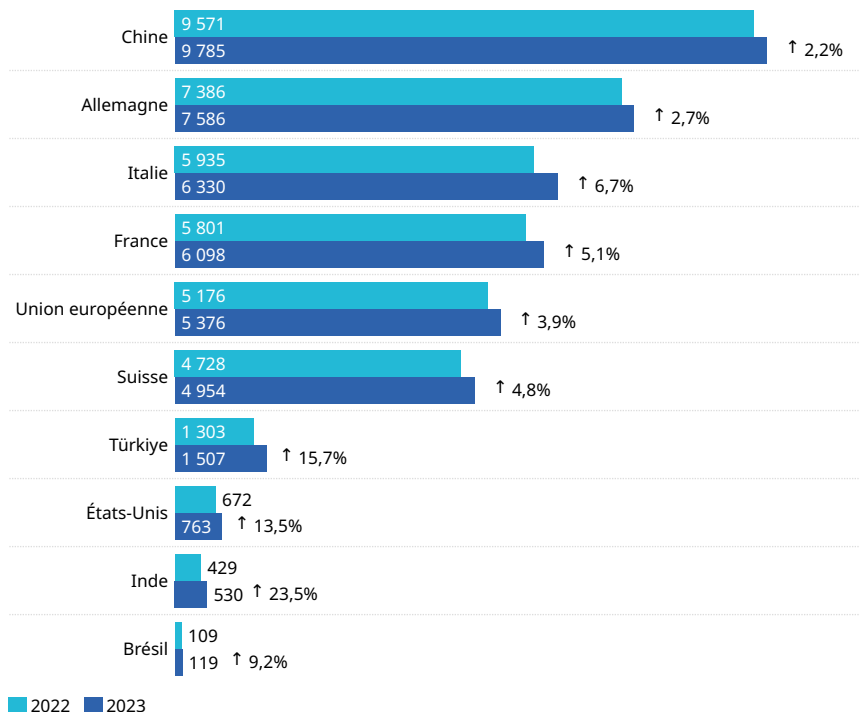
Le regroupement des 32 classes de la classification de Locarno en 12 secteurs d'activité permet de mettre en évidence les principaux secteurs d'activité pour les dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées. En 2023, les secteurs représentant la plus grande part de l'activité mondiale étaient les textiles et les accessoires (17,3%), l'ameublement et les articles de ménage (16,9%), les outils et machines (11%), l'électricité et l'éclairage (9,2%) et l'informatique et l'audiovisuel (8,8%).

Le secteur des textiles et des accessoires figurait parmi les trois principaux secteurs au regard du nombre de dessins et modèles pour les cinq principales origines en 2023, arrivant en tête pour les déposants de l'Italie et de la République de Corée. Le secteur de l'ameublement et des articles de ménage était l'un des trois principaux secteurs pour quatre des cinq principales origines, les États-Unis d'Amérique faisant exception. Le secteur de la publicité constituait le principal secteur pour les déposants de la Türkiye, tandis que celui de l'informatique et de l'audiovisuel était le plus important pour les déposants des États-Unis d'Amérique. Le secteur des outils et machines figurait parmi les trois principaux secteurs pour les déposants de la Chine, tandis que le secteur de la santé, de la pharmacie et des cosmétiques figurait parmi les trois secteurs les plus importants pour les États-Unis d'Amérique.

Indications géographiques

La Chine comptait plus de 9 700 indications géographiques en vigueur en 2023, dont les trois quarts étaient protégés par le système des marques

21. Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2023

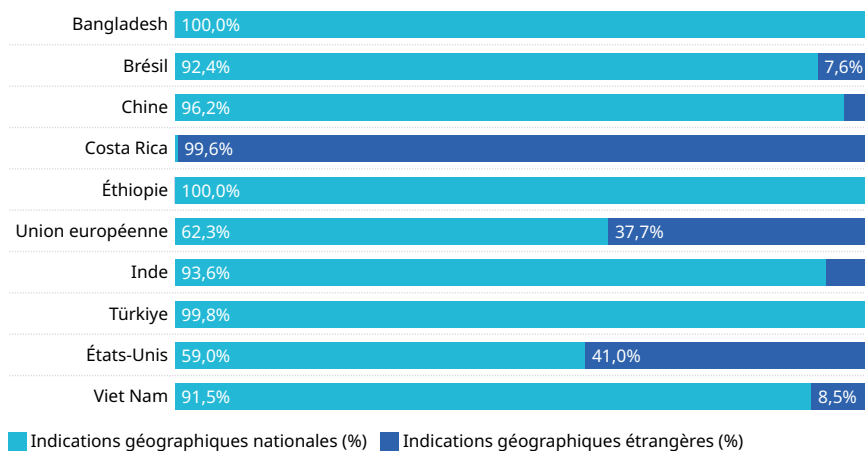


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

En 2023, la Chine (9 785) comptait le plus grand nombre d'indications géographiques en vigueur sur son territoire, suivie de l'Allemagne (7 586), de l'Italie (6 330) et de la France (6 098). Le classement élevé enregistré par les pays de l'Union européenne (UE) tient au fait que les 5 376 indications géographiques en vigueur dans le cadre du système régional de l'Union européenne le sont dans chaque État membre. En outre, certains États membres de l'UE, comme la France et l'Italie, sont parties au système de Lisbonne ; en conséquence, les indications géographiques dans le cadre du système de Lisbonne (1 085 appellations d'origine et indications géographiques, à l'exclusion des éléments nationaux et des refus) sont également comprises dans le total.

Les indications géographiques nationales représentaient la totalité des indications géographiques en vigueur au Bangladesh et en Éthiopie

22. Répartition des indications géographiques en vigueur par source pour certaines administrations nationales et régionales, 2023



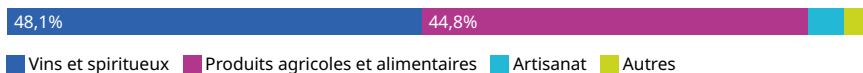
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Un certain nombre d'administrations ont fourni des données sur les indications géographiques ventilées par source (c'est-à-dire, selon qu'il s'agit d'une indication géographique nationale ou étrangère). La part des indications géographiques nationales variait entre 0,4% au Costa Rica et 100% au Bangladesh et en Éthiopie. Plus de 90% des indications géographiques en vigueur au Brésil (92,4%), en Chine (96,2%), en Inde (93,6%), en Türkiye (99,8%) et au Viet Nam (91,5%) étaient des indications géographiques nationales, tandis

que pratiquement toutes celles en vigueur au Costa Rica (99,6%) étaient des indications géographiques étrangères.

Les vins et spiritueux représentaient près de la moitié des indications géographiques en vigueur dans le monde

23. Indications géographiques en vigueur par catégorie de produit, 2023



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Les indications géographiques en vigueur relatives aux vins et spiritueux (48,1%) représentaient environ la moitié du total mondial de 2023, suivies des indications géographiques concernant les produits agricoles et alimentaires (44,8%) et de l'artisanat (4,2%). En termes absolus, la Chine (8 163) a enregistré le plus grand nombre d'indications géographiques en vigueur pour les produits agricoles et alimentaires. En ce qui concerne la catégorie des vins et spiritueux, l'Union européenne (3 329) comptait le plus d'indications géographiques en vigueur. La Chine (388), l'Inde (274), l'Autriche (189) et la Türkiye (165) avaient chacune un nombre considérable d'indications géographiques en vigueur dans la catégorie de l'artisanat en 2023.

Tableaux statistiques

Demandes par origine, 2023

Origine des demandes ^a	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
Afghanistan	271	3
Afrique du Sud	1 170	4	25 269	127
Albanie	28	7	2 138	234
Algérie	1 411	..	14 294	1 216
Allemagne	133 053	6 280	441 293	64 986
Andorre	14	6	1 008	3
Angola	3 762	..
Antigua-et-Barbuda	62	..	219	..
Arabie saoudite	6 508	28	36 941	1 231
Argentine	679	171	74 487	1 385
Arménie	84	86	6 766	81
Australie	11 199	162	125 423	5 505
Autriche	10 851	420	43 595	5 067
Azerbaïdjan	248	60	7 897	31
Bahamas	731	46
Bahreïn	41	1	912	18
Bangladesh	86	..	8 998	1 001
Barbade	..	12	1 092	97
Bélarus	430	339	7 743	336
Belgique	10 622	80	35 745	3 143
Belize	14	..	140	1
Bénin	27	..	212	6
Bhoutan	1	..	117	2
Bolivie (État plurinational de)	185	2
Bosnie-Herzégovine	76	1	1 658	237
Botswana	23	12	1 541	14
Brésil	7 298	2 397	395 165	5 768
Brunéi Darussalam	215	..
Bulgarie	447	348	29 347	1 190
Burkina Faso	6	..	428	18
Burundi	123	15

Origine des demandes ^a	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
Cabo Verde	2	..	106	..
Cambodge	23	13	2 234	14
Cameroun	48	..	753	127
Canada	24 123	68	92 628	4 154
Chili	877	122	50 612	87
Chine	1642 507	3061 371	7417 394	882 807
Chine, Hong Kong RAS	1 864	500	48 139	2 398
Chine, Macao RAS	10	5	2 976	27
Chypre	282	47	16 031	586
Colombie	432	102	35 888	542
Comores	1	..	10	..
Congo	4	1	90	8
Costa Rica	122	7	14 630	2
Côte d'Ivoire	19	..	1 066	165
Croatie	313	22	7 470	415
Cuba	245	1	3 536	5
Danemark	10 883	119	25 506	3 790
Djibouti	8	..
Dominique	1	..	96	..
Égypte	..	9	48 958	25
El Salvador	9	5	6 573	92
Émirats arabes unis	997	46	30 399	341
Équateur	58	27	14 115	52
Érythrée	5	1
Espagne	8 177	2 925	129 437	20 721
Estonie	281	43	7 160	345
Eswatini	..	1	38	2
États-Unis d'Amérique	518 364	1 971	849 876	69 076
Éthiopie	61	251	1 395	106
Fédération de Russie	23 215	9 694	543 692	8 289
Fidji	31	..
Finlande	11 644	326	19 434	1 793
France	52 582	890	385 067	45 912
Gabon	11	..	90	10
Gambie	159	32
Géorgie	112	78	4 171	431
Ghana	12	..	817	345
Grèce	1 054	22	6 808	1 471
Grenade	40	..
Guatemala	9	7	8 121	8
Guinée	2	..	318	80
Guinée équatoriale	17	..
Guinée-Bissau	29	4
Guyana	77	..

Origine des demandes ^a			Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c
	Brevet	Modèle d'utilité		
Haïti	14	..
Honduras	3	..	3 227	..
Hongrie	1 044	226	14 036	709
Iles Cook	25	..
Iles Marshall	..	2	274	2
Iles Salomon	20	..
Inde	64 480	547	496 293	26 966
Indonésie	1 727	4 368	120 880	4 949
Iran (République islamique d')	8 653	6	321 463	7 796
Iraq	746	5	1 001	15
Irlande	5 927	131	14 484	1 440
Islande (I')	220	3	2 350	86
Israël	15 406	79	13 205	1 812
Italie	26 818	2 121	196 896	60 486
Jamaïque	15	..	2 843	..
Japon	414 413	4 319	349 685	34 589
Jordanie	56	10	5 619	107
Kazakhstan	833	1 188	26 846	161
Kenya	390	341	6 018	158
Kirghizistan	85	18	1 373	16
Kiribati	5	..
Koweït	31	..	1 233	5
Lesotho	4	..
Lettonie	236	3	3 736	199
Liban	900	31
Libéria	1	..	423	52
Libye	..	1	156	10
Liechtenstein	921	11	2 969	210
Lituanie	449	3	8 521	440
Luxembourg	2 257	25	13 786	674
Macédoine du Nord	30	..	3 154	53
Madagascar	28	..
Malaisie	1 648	156	27 615	778
Malawi	15	..
Maldives	65	1
Mali	17	..	322	29
Malte	283	1	9 881	1 114
Maroc	450	1	25 945	4 549
Maurice	215	..	3 916	105
Mauritanie	11	..	75	1
Mexique	1 772	519	164 776	1 162
Monaco	102	2	4 296	115
Mongolie	81	83	8 490	537
Monténégro	18	..	83	11

Origine des demandes ^a	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b			Nombre de dessins et modèles industriels ^c
	Brevet	Modèle d'utilité		
Mozambique	20	10	1 647	37
Myanmar	19 710	4
Namibie	72	..	74	1
Népal	..	2	113	1
Nicaragua	153	..
Niger	13	..	40	1
Nigéria	..	8	318	6
Norvège	4 722	9	16 154	1 647
Nouvelle-Zélande	2 618	49	29 915	1 106
Oman	436	4	7 908	18
Ouganda	11	19	101	40
Ouzbékistan	541	481	12 133	221
Pakistan	506	4	44 928	625
Panama	..	1	4 145	10
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2	..
Paraguay	..	4	14 726	12
Pays-Bas (Royaume des)	25 875	256	83 649	8 149
Pérou	234	638	31 355	128
Philippines	926	1 968	37 832	874
Pologne	5 942	705	61 730	7 003
Portugal	1 637	51	41 217	2 030
Qatar	179	..	3 136	2
République arabe syrienne	84	11	9 647	532
République centrafricaine	1	1	23	..
République de Corée	287 954	3 901	334 032	60 120
République de Moldova	47	111	4 258	197
République démocratique du Congo	..	13	48	..
République démocratique populaire lao	4	3	1 106	3
République dominicaine	27	11	10 939	9
République populaire démocratique de Corée	6 915	644	9 477	5
République tchèque	1 480	1 119	29 722	1 658
République-Unie de Tanzanie	80	5
Roumanie	1 082	49	42 823	1 195
Royaume-Uni	48 227	207	356 841	45 370
Rwanda	12	..	1 442	..
Sainte-Lucie	151	..
Saint-Kitts-et-Nevis	7	1	596	6
Saint-Marin	35	6	299	31
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	..	311	..
Samoa	56	6	436	11
Sao Tomé-et-Principe	17	..
Sénégal	22	..	464	26

Origine des demandes ^a	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b			Nombre de dessins et modèles industriels ^c
	Brevet	Modèle d'utilité		
Serbie	244	70	10 548	206
Seychelles	25	4	1 288	144
Sierra Leone	312	..
Singapour	9 309	266	54 954	1 982
Slovaquie	524	342	12 965	459
Slovénie	549	14	10 413	417
Somalie	1	..
Soudan	166	3
Sri Lanka	299	..	8 428	198
Suède	21 763	126	51 178	4 798
Suisse	41 876	452	146 371	22 926
Suriname	271	..
Tadjikistan	11	..	172	..
Tchad	2	..	24	8
Thaïlande	1 308	3 836	40 539	4 219
Timor-Leste	44	..
Togo	19	..	159	5
Tonga	47	..
Trinité-et-Tobago	6	..	1 178	5
Tunisie	..	2	424	8
Türkiye	10 105	3 362	397 674	54 783
Turkménistan	..	1	90	1
Tuvalu	1
Ukraine	1 236	3 436	44 711	3 166
Uruguay	76	34	6 571	35
Vanuatu	1	..	50	5
Venezuela (République bolivarienne du)	16	2	8 173	19
Viet Nam	1 119	602	87 038	2 168
Yémen	11	..	3 230	84
Zambie	6	1	1 499	173
Zimbabwe	33	8	1 133	26
Total (estimation de 2023)	3 552 100	3 127 960	15 234 900	1 524 000

Notes : a. Les données relatives aux demandes par origine sont incomplètes car certains offices de propriété intellectuelle n'ont pas communiqué leurs données relatives aux résidents en 2023, ou n'ont pas fourni une ventilation détaillée de l'origine des demandes reçues. b. Le nombre de classes indiquées dans les demandes correspond à la somme des classes indiquées dans les demandes déposées par les déposants et, le cas échéant, dans les désignations effectuées dans le cadre du système de Madrid. c. Le nombre de dessins et modèles dans les demandes correspond à la somme des dessins et modèles contenus dans les demandes déposées par les déposants et, le cas échéant, dans les désignations effectuées dans le cadre du système de La Haye. .. Indique zéro, non disponible ou sans objet.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2023

Administration nationale ou régionale ^d	Indications géographiques en vigueur
Albanie	1 116
Allemagne	7 586
Andorre	9
Argentine	126
Arménie	3 186
Australie	2 071
Autriche	5 565
Azerbaïdjan	42
Bangladesh	34
Bélarus	36
Belgique	5 376
Bosnie-Herzégovine	4 678
Botswana	1
Brésil	119
Bulgarie	6 192
Cabo Verde	2
Cambodge	91
Canada	860
Chine	9 785
Chine, RAS de Hong Kong	57
Chine, RAS de Macao	26
Chypre	5 376
Colombie	158
Costa Rica	1 069
Côte d'Ivoire	14
Croatie	5 379
Cuba	936
Danemark	5 376
El Salvador	29
Équateur	146
Espagne	5 376
Estonie	5 380
États-Unis d'Amérique	763

Administration nationale ou régionale ^d	Indications géographiques en vigueur
Éthiopie	57
Fédération de Russie	431
Finlande	5 376
France	6 098
Géorgie	4 639
Grèce	5 408
Honduras	49
Hongrie	7 290
Inde	530
Iran (République islamique d')	556
Irlande	5 376
Islande (I')	1 082
Israël	931
Italie	6 330
Jamaïque	4
Japon	468
Jordanie	6
Kazakhstan	64
Lettonie	5 376
Lituanie	5 376
Luxembourg	5 376
Malaisie	118
Malte	5 379
Maurice	1
Mongolie	48
Mozambique	4
Norvège	38
Nouvelle-Zélande	24
Pakistan	10
Pays-Bas (Royaume des)	5 376
Pérou	1 077
Pologne	5 377
Portugal	6 381

Administration nationale ou régionale ^d	Indications géographiques en vigueur
République de Corée	643
République de Moldova	4 721
République démocratique populaire lao	10
République dominicaine	1 010
République tchèque	6 657
Roumanie	5 394
Royaume-Uni	4 157
Serbie	1 145
Singapour	168
Slovaquie	6 421
Slovénie	5 376

Administration nationale ou régionale ^d	Indications géographiques en vigueur
Sri Lanka	18
Suède	5 376
Suisse	4 954
Thaïlande	218
Trinité-et-Tobago	1
Türkiye	1 507
Ukraine	3 128
Union européenne	5 376
Viet Nam	2 133
Total (estimation de 2023)^e	58 600

Notes : d. Les données relatives au système de Lisbonne présentées ici se réfèrent aux indications géographiques et aux appellations d'origine étrangères en vigueur en vertu du système de Lisbonne.e. Le total mondial n'est pas la somme de toutes les indications géographiques en vigueur dans les administrations nationales et régionales présentées. Cette somme comprendrait le double comptage des indications géographiques en vigueur dans le cadre du système régional de l'Union européenne et du système de Lisbonne administré par l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2024.

Ressources statistiques

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI est un service en ligne gratuit qui permet d'accéder aux données statistiques de l'OMPI sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et l'utilisation des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les utilisateurs peuvent choisir parmi un large éventail d'indicateurs et visualiser ou télécharger les données. Destiné aux spécialistes, chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, ce service est accessible sur la page Web de l'OMPI consacrée aux statistiques à l'adresse : www.wipo.int/fr/web/ip-statistics.

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle est également disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Statistiques de propriété intellectuelle par pays

Venez consulter les statistiques de propriété intellectuelle par pays sur les pages Internet de l'OMPI, qui contiennent des données statistiques et des séries chronologiques plus longues sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques et les dessins et modèles industriels. Tout comme le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, ce service est accessible sur notre page Web consacrée aux statistiques de propriété intellectuelle, à l'adresse www.wipo.int/fr/web/ip-statistics.

Les statistiques de propriété intellectuelle par pays sont également disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Glossaire

Demande

La procédure tendant à solliciter un droit de propriété intellectuelle auprès d'un office, qui examine la demande et décide d'octroyer ou non la protection. Désigne aussi l'ensemble des pièces remises à l'office par le déposant.

Dépôt à l'étranger

À des fins statistiques, demande déposée par un résident d'un pays ou territoire donné auprès de l'office de propriété intellectuelle d'un autre pays ou territoire. Par exemple, une demande déposée par un déposant résidant en France auprès de l'Office des brevets du Japon (JPO) est considérée comme un "dépôt à l'étranger" du point de vue de la France. À l'inverse, un "dépôt de non-résident" est une demande déposée par un résident d'un pays ou territoire étranger du point de vue de l'office qui reçoit la demande, ce qui signifie que le dépôt donné en exemple ci-dessus serait un dépôt de non-résident du point de vue de l'Office des brevets du Japon (JPO).

Nombre de classes

Nombre de classes indiquées dans une demande ou un enregistrement de marque. Dans le cadre du système international et dans certains offices nationaux ou régionaux, un déposant peut déposer une demande d'enregistrement de marque indiquant une ou plusieurs des 45 classes de produits et de services définies dans la classification de Nice. Les offices sont dotés d'un système de dépôt de demandes multiclassées ou monoclasses. Par exemple, les offices des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée, ainsi que de nombreux offices européens, se sont dotés de systèmes de dépôt de demandes multiclassées. En revanche, les offices de l'Afrique du Sud, du Brésil, et du Mexique utilisent des systèmes monoclasses, ce qui oblige le déposant sollicitant la protection de sa marque à déposer une demande distincte pour chaque classe. Pour bien rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est

utile de comparer le nombre de classes que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Nombre de dessins et modèles

Nombre de dessins et modèles contenus dans une demande ou un enregistrement de dessin ou modèle industriel. Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels permet aux déposants de faire protéger jusqu'à 100 dessins et modèles industriels pour des produits appartenant à une seule et même classe en déposant une seule demande. Certains offices nationaux ou régionaux de propriété intellectuelle autorisent ainsi les demandes à contenir plus d'un dessin ou modèle pour le même produit ou au sein de la même classe, alors que d'autres n'autorisent qu'un seul dessin ou modèle par demande. Pour bien rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est utile de comparer le nombre de dessins ou modèles que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Indication géographique

Une indication géographique est un signe identifiant un produit comme originaire d'une zone géographique précise et comme possédant des qualités, une réputation ou d'autres caractéristiques dues pour l'essentiel à cette origine géographique. Une indication géographique a pour fonction principale d'identifier les produits tout en renseignant sur l'existence d'un lien entre les qualités, les caractéristiques ou la réputation d'un produit et son territoire d'origine.

Dessin ou modèle industriel

Les dessins et modèles industriels s'appliquent aux produits les plus divers de l'industrie et de l'artisanat. Ils renvoient aux aspects ornementaux ou esthétiques des objets utiles, y compris à des compositions de lignes ou de couleurs ou à des formes tridimensionnelles qui confèrent une apparence spéciale à un produit industriel ou commercial. Le titulaire d'un enregistrement de dessin ou modèle industriel dispose de droits exclusifs lui permettant de s'opposer à toute copie ou imitation non autorisée de ce dernier. La validité des dessins et modèles industriels est limitée dans le temps. La durée de protection est généralement de 15 ans dans la plupart des pays. Les législations varient cependant à cet égard, notamment celle de la Chine (qui prévoit une période de 10 ans à compter de la date de la demande).

Titres de propriété intellectuelle en vigueur

Titres de propriété intellectuelle en cours de validité ou, dans le cas des marques, en usage. Pour continuer de produire ses effets, la protection de la propriété intellectuelle doit être maintenue.

Propriété intellectuelle

Désigne les œuvres de l'esprit : inventions, œuvres littéraires et artistiques, emblèmes, noms, images et dessins utilisés dans le commerce. La propriété intellectuelle comporte deux volets : la propriété industrielle, qui comprend les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques de provenance, et le droit d'auteur, qui s'applique aux œuvres littéraires, telles que les romans, les poèmes, les pièces de théâtre et les films, aux œuvres musicales, aux œuvres artistiques, telles que dessins, peintures, photographies et sculptures et aux œuvres d'architecture. Les droits connexes du droit d'auteur sont ceux des artistes interprètes ou exécutants sur leurs prestations, ceux des producteurs d'enregistrements sonores sur leurs enregistrements et ceux des organismes de radiodiffusion sur leurs émissions de radio et de télévision.

Origine (pays ou région)

À des fins statistiques, l'origine de la demande correspond au pays ou territoire de résidence du premier déposant cité dans la demande. Dans certains cas (aux États-Unis d'Amérique, notamment), le pays d'origine est déterminé par la résidence du cessionnaire plutôt que celle du déposant.

Brevet

Série de droits exclusifs accordés par la loi pour des inventions qui répondent aux critères de nouveauté, de non-évidence et d'application commerciale. Le brevet a une durée de validité limitée (20 ans), pendant laquelle son titulaire peut exploiter commercialement son invention à titre exclusif. En contrepartie, le déposant est tenu de divulguer son invention au public, de manière à permettre à d'autres personnes du métier de la reproduire. Le système des brevets est conçu pour encourager l'innovation en conférant aux innovateurs des droits juridiques exclusifs pendant une période limitée, ce qui leur permet de tirer un bénéfice de leurs activités d'innovation.

Résident

À des fins statistiques, une demande de résident renvoie à une demande déposée auprès de l'office de propriété intellectuelle de l'État ou du pays dans lequel est domicilié le déposant dont le nom figure en premier dans la demande. Par exemple, une demande déposée auprès de l'Office des brevets du Japon (JPO) par un résident du Japon est considérée comme une demande de résident du point de vue de cet office. Les demandes de résidents sont parfois appelées "demandes nationales." La reconnaissance d'un droit ou un enregistrement de résident est un titre de propriété intellectuelle délivré sur la base d'une demande de résident.

Marque

Signe utilisé pour distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux des autres entreprises. Une marque peut être composée de mots ou de combinaisons de mots (noms ou slogans, par exemple), de logos, de figures et d'images, de lettres, de chiffres, de sons ou, dans de rares cas, d'odeurs ou d'images animées, ou d'une combinaison de ces éléments. Les procédures d'enregistrement des marques sont régies par la législation et les procédures des offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle et par l'OMPI. Les droits sur la marque sont limités au territoire de l'office de propriété intellectuelle qui enregistre la marque. Les marques peuvent être enregistrées par l'intermédiaire d'une demande déposée auprès de l'office national ou régional concerné, ou par le dépôt d'une demande internationale dans le cadre du système de Madrid.

Modèle d'utilité

Forme particulière de droit de brevet accordé par un État ou un pays à un inventeur ou à son cessionnaire pour une durée limitée. Les conditions de délivrance des modèles d'utilité diffèrent légèrement de celles qui s'appliquent aux brevets "classiques" (durée de protection plus courte et critères de brevetabilité moins stricts). Le terme "modèle d'utilité" englobe ce que l'on appelle dans certains pays "petits brevets", "brevets de courte durée" ou "brevets d'innovation".

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Institution spécialisée du système des Nations Unies ayant pour mission de promouvoir l'innovation et la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays au moyen d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. L'OMPI a été créée

en 1967 avec pour mandat de promouvoir la propriété intellectuelle à travers le monde par la coopération entre États et en collaboration avec d'autres organisations internationales.

La publication *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2024* sert d'aide-mémoire et porte sur cinq catégories de titres de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques.

Tiré des *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle 2024*, ce guide récapitulatif présente une synthèse utile des principales tendances et des enseignements à tirer, illustrée par des visualisations de données intuitives.